

## OPINION

## Une nécessaire synthèse des métiers de la ville

La question de l'accès au grade d'ingénieur de la fonction publique territoriale pour les jeunes urbanistes a permis d'engager un débat de fond sur le rôle et le devenir des urbanistes dans la fonction publique et, par là même, sur la transformation des métiers de la ville. Le débat se prolonge avec une analyse sur le pourquoi et le comment de l'exercice de l'urbanisme dans les collectivités territoriales, ainsi que sur la ville de demain.

Au moment où la ville ne peut plus se concevoir par des approches sectorielles et, où les habitants commencent à s'approprier la conception de leur ville, l'Etat français fait marche arrière et tente d'exclure les métiers qui assurent une mise en relation des différents acteurs, par une connaissance fine de l'urbain. Un ingénieur devrait être seulement un hypertechnicien ou un hyperscientifique. Retour vers le passé...

Comment en est-on arrivé là ?

Notre société est en mutation profonde et, à l'instar des autres pays, nous devons repenser la ville différemment. Après la ville livrée aux profits immédiats du marché, la qualité de vie est au cœur de nos préoccupations.

Ces réflexions ont amené, depuis les années 90, un élargissement des pratiques de la ville dans les collectivités. L'aménagement et l'urbanisme ont été conçus dans un cadre pluridisciplinaire. C'était même une exigence des collectivités territoriales en tant qu'employeurs. Les savoirs doivent se compléter et être à la fois spatiaux, sociaux, techniques, juridiques, littéraires, géographiques, environnementaux, urbains et ruraux ! Et la richesse des profils issus des milieux universitaires cadre bien avec cette nécessité de savoirs diversifiés et transversaux.

En effet, la monoculture urbaine, appuyée sur des approches qui se disent scientifiques et des techniques fragmentées, a fait des dégâts considérables dans les villes, lors de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a éloigné le citoyen des décisions et cloisonné les approches urbaines. La poursuite de cet acharnement pourrait entraîner la mise en accusation des décideurs actuels par les générations futures !

A l'inverse, nous proposons plus de pragmatisme, des réponses claires aux attentes et aux besoins du pays, des collectivités territoriales, des élus locaux et, osons le dire, de la population. Nous irions jusqu'à parler de sens démocratique...

Cette démocratie ne peut être que participative et doit être générée par un processus de gouvernance partagée qui doit prendre corps dès la décision de mise en œuvre d'un projet par les élus. Il ne s'agit pas d'initier uniquement la concertation pour les grands projets d'aménagement qui ne suffisent pas à faire la

ville. Elle doit aussi être utilisée dans toutes les démarches de « l'urbanisme au quotidien ». L'alliance des différentes sciences répond à la diversité des fonctions et des composantes urbaines. Elle a du mal à se laisser ranger dans « les petites boîtes des statuts de la fonction publique ». La formation des urbanistes, proposée par l'enseignement supérieur, à la fois par les écoles et l'université, peut et doit continuer à relever le défi du brassage et de la diversité. L'urbanisme est une discipline riche qui équilibre ses différents volets, techniques et sciences humaines. La complémentarité des formations est donc un véritable sésame. Pour être urbaniste, un socle minimal de connaissances est à prévoir, en référence aux analyses déjà largement diffusées par l'OPQU en France (Office professionnel de qualification des urbanistes), tant dans le domaine technique que dans celui des sciences humaines et sociales, sans omettre évidemment l'essentiel :

**Si les urbanistes de formation universitaire sont renvoyés à la filière administrative, ils ne pourront plus jouer le rôle d'ensembliers techniques aux côtés de leurs collègues ingénieurs.**

la formalisation de l'espace et la démarche de projet. L'implication des enseignants en université est remarquable et, si certaines adaptations des programmes sont encore à mettre au point, c'est là un chal-

lenge qui nécessite respect mutuel et construction commune. En attendant, apporter des réponses crédibles aux jeunes diplômés qui souhaitent s'orienter vers les collectivités territoriales n'est pas un luxe, mais un devoir !

Si les urbanistes de formation universitaire sont renvoyés à la filière administrative, ils ne pourront plus jouer le rôle d'ensembliers techniques aux côtés de leurs collègues ingénieurs. Ceci nous éloignerait de tout référentiel européen... Il serait bon de reconnaître durablement la profession à un niveau statutaire qui évite l'éclatement du métier.

Alors : une filière technique accessible aux urbanistes (tant pour ingénieur territorial que pour ingénieur en chef) et ainsi revalorisée, ou une filière spécifique qui serait à la charnière des autres métiers, ou encore une filière unique pour les cadres territoriaux opérationnels, avec reconnaissance de la diversité des métiers et rehaussement des critères d'accès à Bac +5 et rémunération en regard ? L'une au moins de ces réponses permettrait de réconcilier les cadres territoriaux des différentes filières. Tout le monde, pratiquement, y gagnerait, non ?

Janine Bellante, Delphine Coudert, Bernard Lenselet et Eric Raimondeau,  
Urbanistes des territoires ([www.urbanistesdesterritoires.com](http://www.urbanistesdesterritoires.com))